

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Champagne-Ardenne
21, rue Andrieux
CS 60033
51723 Reims Cedex
03 26 97 81 72
champagneardenne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    



CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE CHAMPAGNE ARDENNE

9 rue Gustave Eiffel
10430 Rosières Près Troyes
03 25 80 50 50
secretariat@cen-champagne-ardenne.org
<https://cen-champagne-ardenne.org/>

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

**SABLIÈRE DE CHALONS
SUR VESLE, MERFY ET
CHENAY**

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © E. Gaillard - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► La Sablière se dégrade. Aidez nous à la préserver

◆ ◆ LE PROJET

Votre soutien est indispensable pour sauvegarder la sablière, site naturel emblématique de la Marne. Située à Châlons sur Vesle, Merfy et Chenay, elle a aujourd'hui besoin d'être préservée.

La forte fréquentation, certaines pratiques peu respectueuses de son environnement ou encore l'usure du temps menacent le site et son patrimoine. Le projet concerne sa restauration et son aménagement : mise en défens des secteurs les plus sensibles, balisage de sentiers de randonnée, installation de panneaux pédagogiques et aménagement d'espaces pour accueillir le public. Grâce à vos dons, ce site exceptionnel sera préservé.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Les différentes incursions de la mer entre - 65 et - 55 millions d'années sont venues déposer d'importantes couches de sédiments à l'origine du site. On y a répertorié plusieurs centaines de fossiles de coquillages et d'animaux marins. On peut aussi y observer des blocs de grès ferrugineux, résultant de la pétrification du sable mais aussi de tiges de palmiers, vestiges de l'existence d'une mangrove. Le site abrite également de nombreuses

espèces menacées ainsi que des milieux naturels rares tels que les pelouses sableuses, tous étroitement liés à la présence de sable.

◆ ◆ LA MOBILISATION

Ces aménagements doivent permettre d'améliorer l'expérience des visiteurs et de les guider dans leur découverte du site tout en limitant leur impact sur la biodiversité et la géologie du site. Les travaux mis en œuvre feront l'objet d'une évaluation précise afin de déterminer l'efficacité des opérations engagées sur la flore patrimoniale et les habitats de pelouses sableuses notamment.

Montant des travaux	375 000
Objectif de collecte	10 000
Début des travaux	Août 2023

Crédit photos © P. Amblard, Botryche lunaire, Banc de grès © E. Gaillard, Corynéphore blanchâtre © P. Amblard



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de **SABLIÈRE DE CHALONS SUR VESLE, MERFY ET CHENAY**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/87783

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
SABLIÈRE DE CHALONS SUR VESLE, MERFY ET CHENAY

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre